Université Mouloud MAMMERI
Faculté de Médecine
Pr. Brahim BOULASSEL
Module S6 Clinique Médecine Légale.

Examen de rattrapage module médecine sociale
Médecine légale mardi le 14/09/2015 à 09H00 mn
Durée : 1 Heure

➢ ***La reconnaissance des lésions de violences causées par un tiers sur une victime fait partie des devoirs du médecin. Chez un sujet vivant, il devra lui fournir des certificats rédigés de façon rigoureuse et détaillée sans complaisance. Chez un sujet mort, il devra signaler la mort suspecte aux autorités judiciaires.***

QUESTIONS.

➢

- *1/ L'Internet du certificat médical de coups et blessures volontaire ? (définition, intérêt et conséquences). = 10pts*

- *2/ les Caractéristiques des blessures par projectiles d'armes à feux . = 10pts*

FROM : SNC-ELITRONE FAX NO. : 21324834857. Sep. 14 2015 09:28PM P1